

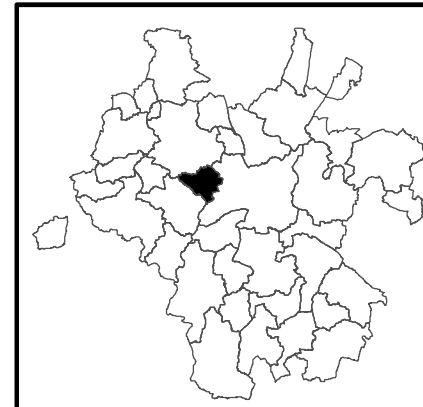
Commune de
**Vezin le
Coquet**

Plan Local d'Urbanisme

Règlement
Graphique



Révision approuvée par DCM du 23/09/2013



Commune de
Vezein-le-Coquet

Plan Local d'Urbanisme

Règlement
Graphique

Plan n°1

Commune

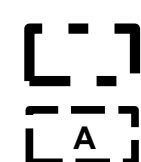
Révision approuvée par DCM du 23/09/2013

Echelle : 1 : 5000

Septembre 2013

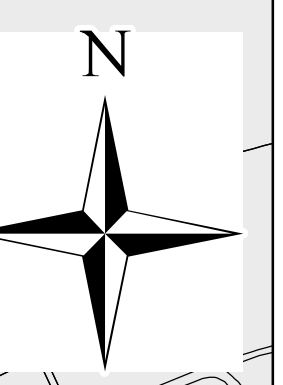



D.G.A.U./D.E.P./Service Etudes Urbaines



Limite communale

Secteur, nom de secteur



PLAN n°5

PLAN n°2

PLAN n°3

PLAN n°4

RENNES

Commune de PACE

Commune de LE RHEU



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES METROPOLE

Commune de
**Vezein
le-Coquet**

Plan Local d'Urbanisme

Règlement
Graphique
Plan n°2

Agglo

Révision approuvée par DCM du 23/09/2013

Zonage

- Limite communale
- Secteur, nom de secteur
- Architecture et ordonnancement / Voie espace public
- Patrimoine bâti d'intérêt local (L. 123-1-5-7)
- Emprise constructible
- Emplacement Réserve (L. 123-1-8)
- Cheminement à conserver
- Marge de recul (L. 111-1-4)
- Autre marge de recul
- Localisation de voie (L. 123-2c)
- Parcelle impactée par la localisation de voie (L. 123-2c)
- Secteur de constructibilité limitée (L. 123-2a)

Environnement et paysage

- Espace Boisé Classé (L. 130-1)
- Elément de paysage (L. 123-1-7)
- Plantation à réaliser (L. 123-1-6)
- Zone humide

Risques et nuisances

- Périmètre d'application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.)
- Périmètre d'application des zones inondables


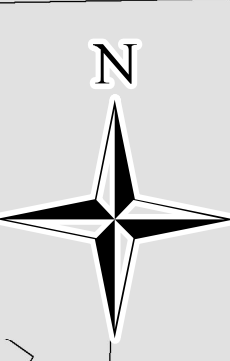
Servitude de localisation (L. 123.2.C)

N° de référence	Nature	Bénéficiaire
1	Liaison RN 24 Rue du Lieutenant Colonel Dubois	Commune

Emplacements réservés (L.123.1.8)

N° de référence	Nature	Bénéficiaire
32	Elargissement de la route de Montigné pour création d'un chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 5m)	Commune
33	Cheminement piéton-vélo le long de la Flume comprenant des plantations (largeur 20m)	Commune
34	Débouché d'un lotissement au Nord de la "La Foucherias" sur le VC n° 309	Commune
35	Aménagement sur terrain comportant des réseaux publics à conserver	Commune
36	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
38	Chemin piéton-vélo au Nord de l'agglomération comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
41	Liaison piétonnier comprenant des plantations le long de la voie ferrée (largeur 5m)	Commune
45	Rond point de "La Poule", rue du Rheu	Commune
46	Chemin piéton-vélo du ruisseau "La Rosais" au sud de la Glestière (largeur 5m)	Commune
47	Aménagement piétonnier, rue Berlicz	Commune
48	Aménagement du carrefour rue de Morfort	Commune
49	Aménagement de la voie communale 68 à la Gousset	Commune
50	Aménagement du site, création de cheminements piéton	Commune
52	Passage ruisseau "La Rosais"	Commune
55	Liaison rue du Manoir de Servigné à rue des Marchés élargissement cycliste et piéton (largeur 5m)	Commune
56	Chemin piéton-vélo le long de la Vilaine (largeur 10m)	Conseil Général
64	Chemin piéton-vélo (largeur 5m)	Commune
65	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations reliant le lieu dit "La Longrais" à la voie ferrée Paris-Brest (largeur 5m)	Commune

Source : © Rennes Métropole (SD) (version 11-12-2012), © DGF (Caennais, 2013), © DGF (Caennais, 2013)
 Conception : © Rennes Métropole (SD) (version 11-12-2012), © DGF (Caennais, 2013)
 Système de coordonnées : UTM, Zone 18N, Datum : NAD 83, Unité : Mètre



Servitude de localisation (L.123.2.C)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
V1	Liaison RN 24 Rue du Lieutenant Colonel Dubois	Commune
Emplacements réservés (L.123.1.8)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
32	Élargissement de la route de Montigné pour création d'un chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 5m)	Commune
33	Cheminement piéton-vélo le long de la Flume comprenant des plantations (largeur 20m)	Commune
34	Débouché d'un lotissement au Nord de la "La Foucheras" sur le VC n° 309	Commune
35	Aménagement sur terrain comportant des réseaux publics à conserver	Commune
36	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
38	Chemin piéton-vélo au Nord de l'agglomération comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
41	Liaison piétonnier comprenant des plantations le long de la voie ferrée (largeur 5m)	Commune
45	Rond point de "La Poule", rue du Rheu	Commune
46	Chemin piéton-vélo du russeau "La Rossais" au sud de la Glestière (largeur 5m)	Commune
47	Aménagement piétonnier, rue Berlioz	Commune
48	Aménagement de carrefour rue de Montfort	Commune
49	Aménagement de la voie communale 68 à le Gousset	Commune
50	Aménagement du site, création de cheminements piéton	Commune
52	Passage russeau "La Rossais"	Commune
55	Liaison rue du Manoir de Glénigné à rue des Maréchaux élargissement cyclé et piéton (largeur 5m)	Commune
56	Chemin piéton-vélo le long de la Vliane (largeur 10m)	Conseil Général
64	Chemin piéton-vélo (largeur 5m)	Commune
65	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations reliant le lieu dit "La Longrais" à la voie ferrée Paris-Brest (largeur 5m)	Commune

Zonage

- Limite communale
- Secteur, nom de secteur

Architecture et ordonnancement / Voirie espace public

- Patrimoine bâti d'intérêt local (L. 123-1-5-7)
- Emprise constructible
- Emplacement Réservé (L.123-1-8)
- Cheminement à conserver
- Marge de recul (L.111-1-4)
- Autre marge de recul
- Localisation de voirie (L-123-2c)
- Parcelle impactée par la localisation de voirie (L-123-2c)
- Secteur de constructibilité limitée (L.123-2a)

Environnement et paysage

- Espace Boisé Classé (L.130-1)
- Élément de paysage (L.123-1-7)
- Plantation à réaliser (L-123-1-6)
- Zone humide

Risques et nuisances

- Périmètre d'application du Plan de Prévention des Risques d'inondation (P.P.R.I.)
- Périmètre d'application des zones inondables

Sources : © Rennes Métropole/SEU (données PLU, Septembre 2013); © DGFiP (Cadastré, 2013)
 Édité/Révisé par : Rennes Métropole/DGUA/SEU, Septembre 2013
 Système de coordonnées projetées RGF 93, Lambert zone 7
 V:\Gestionaires\Etudes_urbanisme\Cassiers2_Urbanisme\Règlementaire\PLU\35353_Vezin_L_C01_353R27_approMafRG

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES METROPOLE

Commune de
Vezein le-Coquet

Plan Local d'Urbanisme

Règlement Graphique
Plan n°3

Est

Révision approuvée par DCM du 23/09/2013


Echelle : 1 / 2000

Septembre 2013

Vezein-le-Coquet

METROPOLE
de Rennes

D.G.A.U./D.E.P./Service Etudes Urbaines



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES METROPOLE

Commune de

Vezin le-Coquet

Plan Local d'Urbanisme

Règlement
Graphique

Plan n°4

Sud

Révision approuvée par DCM du 23/09/2013

Echelle : 1 / 2000 Septembre 2013



Zonage	
	Limite communale
	Secteur, nom de secteur
Architecture et ordonnancement / Voirie espace public	
	Patrimoine bâti d'intérêt local (L. 123-1-5-7)
	Emprise constructible
	Emplacement Réservé (L. 123-1-8)
	Cheminement à conserver
	Marge de recul (L. 111-1-4)
	Autre marge de recul
	Localisation de voirie (L.123-2c)
	Parcelle impactée par la localisation de voirie (L.123-2c)
	Secteur de constructibilité limitée (L.123-2a)
Environnement et paysage	
	Espace Bois Classé (L.130-1)
	Élément de paysage (L. 123-1-7)
	Plantation à réaliser (L.123-1-6)
	Zone humide
Risques et nuisances	
	Périmètre d'application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI.)
	Périmètre d'application des zones inondables

Sources : © Rennes Métropole/SEU (données PLU, Septembre 2013), © DGFiP (Cadastré, 2013) 0 50 100 Mètres
 Edité/Realisé par : ERennes Métropole/DGAUDEP/SEU/Septembre 2013
 Système de coordonnées projetées RGF 93, Lambert zone 1
 V:\Gestionnaires\Etudes_urbanisme\Dossiers2_Urbanisme\Règlementaire\PLU35353_Vezin_L_C01_353R27_approuv\MapdRG

Servitude de localisation (L.123.2.C)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
V1	Liaison RN 24 Rue du Lieutenant Colonel Dubois	Commune
Emplacements réservés (L.123.1.8)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
32	Élargissement de la route de Montigne pour création d'un chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 5m)	Commune
33	Cheminement piéton-vélo le long de la Plaine comprenant des plantations (largeur 20m)	Commune
34	Débouché d'un lotissement au Nord de la "La Foucherais" sur le VC n° 309	Commune
35	Aménagement sur terrain comportant des réseaux publics à conserver	Commune
36	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
38	Chemins piéton-velos au Nord de l'agglomération comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
41	Liaison piétonnier comprenant des plantations le long de la voie ferrée (largeur 5m)	Commune
45	Rond point de "La Poule", rue du Rheu	Commune
46	Chemin piéton-vélo du ruisseau "La Rosais" au sud de la Glestère (largeur 5m)	Commune
47	Aménagement piétonnier, rue Barlioz	Commune
48	Aménagement du carrefour rue de Mondort	Commune
49	Aménagement de la voie communale 68 à la Gousset	Commune
50	Aménagement du site, création de cheminements piéton	Commune
52	Passage ruisseau "La Rosais"	Commune
55	Liaison rue du Manoir de Servigné à rue des Marchaises élargissement cycle et piéton (largeur 5m)	Commune
56	Chemin piéton-vélo le long de la Viane (largeur 10m)	Conseil Général
64	Chemin piéton-vélo (largeur 5m)	Commune
65	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations reliant le lieu dit "La Longrais" à la voie ferrée Paris-Brest (largeur 5m)	Commune

Zonage

- Limite communale
- Secteur, nom de secteur

Architecture et ordonnancement / Voirie espace public

- Patrimoine bâti d'intérêt local (L. 123-1-5-7)
- Emprise constructible
- Emplacement Réserve (L.123-1-8)
- Cheminement à conserver
- Marge de recul (L.111-1-4)
- Autre marge de recul
- Localisation de voirie (L-123-2c)
- Parcelle impactée par la localisation de voirie (L-123-2c)
- Secteur de constructibilité limitée (L123-2a)

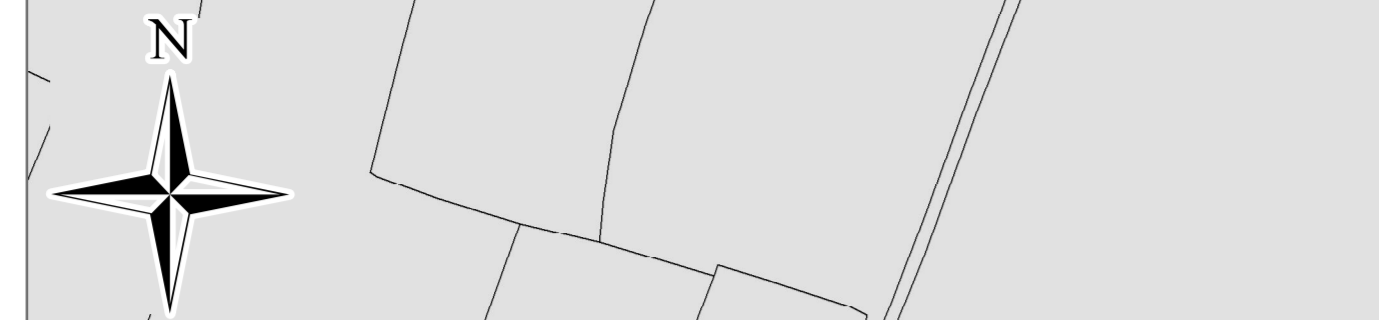
Environnement et paysage

- Espace Boisé Classé (L.130-1)
- Élément de paysage (L.123-1-7)
- Plantation à réaliser (L-123-1-6)
- Zone humide

Risques et nuisances

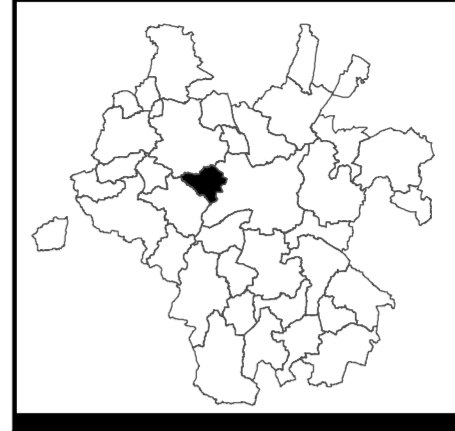
- Périmètre d'application du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.)
- Périmètre d'application des zones inondables

Modèle : © Rennes Métropole (2011) / Modifié PLU Septembre 2013. © DSDP (2011)
 Créé/Modifié par : Rennes Métropole / DSDP / Septembre 2013
 Système de coordonnées géographiques : RGF 93, Lambert 93
 V:\Gestionnaire\Etudes_urbanisme\Documents\Urbanisme\Reglementaire\PLU03053_Vezin_L_01_30R27_apprModR20



Servitude de localisation (L.123.2.C)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
V1	Liaison RN 24 Rue du Lieutenant Colonel Dubois	Commune
Emplacements réservés (L.123.1.8)		
N° de référence	Nature	Bénéficiaire
32	Élargissement de la route de Montigné pour création d'un chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 5m)	Commune
33	Cheminement piéton-vélo le long de la Flume comprenant des plantations (largeur 20m)	Commune
34	Débouché d'un lotissement au Nord de la "La Foucherais" sur le VC n° 309	Commune
35	Aménagement sur terrain comportant des réseaux publics à conserver	Commune
36	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
38	Chemins piétons-vélos au Nord de l'agglomération comprenant des plantations à conserver (largeur 10m)	Commune
41	Liaison piétonnier comprenant des plantations le long de la voie ferrée (largeur 5m)	Commune
45	Rond point de "La Poule", rue du Rheu	Commune
46	Chemin piéton-vélo du ruisseau "La Rossais" au sud de la Glestière (largeur 5m)	Commune
47	Aménagement piétonnier, rue Berlioz	Commune
48	Aménagement du carrefour rue de Montfort	Commune
49	Aménagement de la voie communale 68 à le Gousset	Commune
50	Aménagement du site, création de cheminements piéton	Commune
52	Passage ruisseau "La Rossais"	Commune
55	Liaison rue du Manoir de Servigné à rue des Maréchaux élargissement cycle et piétons (largeur 5m)	Commune
56	Chemin piéton-vélo le long de la Vaine (largeur 10m)	Conseil Général
64	Chemin piéton-vélo (largeur 5m)	Commune
65	Chemin piéton-vélo comprenant des plantations reliant le lieu dit "La Longrais" à la voie ferrée Paris-Brest (largeur 5m)	Commune

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES METROPOLE



Commune de
Vezein-le-Coquet

Plan Local d'Urbanisme

Règlement Graphique
Plan n°5
 NORD



Revision approuvée par DCM du 23/09/2013

Echelle : 1 / 2000

Septembre 2013

